



## Les Caraïbes et l'Amérique latine

Pays de langues anglaise, néerlandaise et française

### Relations de bon voisinage : Étudiants des Caraïbes suivant des études supérieures

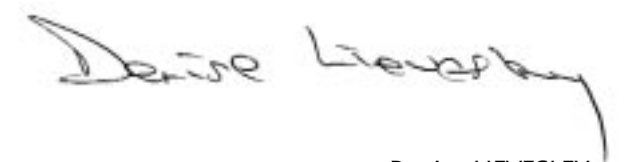
Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

L'un des principaux moyens qui permettent d'atteindre les objectifs du XXI<sup>e</sup> siècle consiste à dispenser l'éducation pour tous en garantissant un système éducatif équitable, efficace et effectif. Les statistiques et les indicateurs statistiques, servant à contrôler les évolutions et à favoriser l'évaluation critique des politiques, jouent un rôle crucial dans ce processus en fournissant une information précieuse pour formuler des politiques pertinentes. À ce sujet, les gouvernements prêtent une grande attention aux analyses comparatives des politiques. La coopération au niveau international permet d'aider les pays à identifier des moyens pour élargir l'accès à l'éducation, améliorer la qualité de l'offre d'éducation et porter une attention accrue aux résultats de l'apprentissage. Un cadre comparatif peut également aider les pays à mieux gérer leurs propres processus d'apprentissage. Dans un certain nombre de pays, ces impératifs ont conduit à renouveler les efforts visant à renforcer la collecte et la présentation de statistiques et d'indicateurs de l'éducation.

L'un des principaux rôles de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) consiste à assister les États membres dans la collecte, l'analyse et la diffusion d'indicateurs comparables au niveau international afin d'enrichir les débats sur les politiques à suivre. À la suite de sa création, en 1999, l'ISU a mené des consultations d'une portée considérable avec des utilisateurs et des producteurs nationaux et internationaux de statistiques dans le domaine de l'éducation afin d'identifier les besoins en informations et de développer une stratégie permettant de les satisfaire.

Une partie de cette stratégie a consisté à mettre en place une nouvelle conception de l'outil de collecte des données, appelé Enquête 2000, dont l'objectif est de construire un ensemble d'indicateurs de l'éducation comparables entre les pays. Une série de douze ateliers régionaux organisés et dirigés par l'ISU ont permis de consulter des spécialistes de l'éducation, aussi bien des statisticiens que des décideurs politiques au sein des États membres, et de constituer une meilleure base de participation à cet effort global. Les ateliers étaient également destinés à sensibiliser aux méthodologies et aux outils de la collecte des données, telle la Classification internationale type de l'éducation (CITE), visant à fournir un cadre commun pour l'harmonisation des données nationales de l'éducation. Les ateliers ont été l'occasion d'organiser des débats régionaux sur des problèmes liés à la collecte et à la gestion des données, et d'explorer des solutions possibles.

Ce rapport constitue l'un des premiers résultats de ce grand effort. Les indicateurs présentés se basent sur des données fournies par les pays. En outre, les thèmes choisis sont le reflet de quelques-unes des priorités identifiées par les participants nationaux parmi les problèmes politiques soulevés par ces derniers. L'Institut de statistique de l'UNESCO voudrait profiter de cette occasion pour remercier les participants nationaux et leurs collègues pour la conduite de cette enquête, ainsi que le personnel des Divisions des statistiques et de la population des Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale pour l'apport de données supplémentaires essentielles.



Denise LIEVESLEY  
Directrice, Institut de statistique de l'UNESCO

<b>INTRODUCTION</b>	6
<b>GUIDE DU LECTEUR</b>	8
<b>PARTIE 1 – CONTEXTE RÉGIONAL</b>	10
1.1 Économie et marché du travail	10
1.2 Développement humain	12
1.3 Réforme de l'éducation	12
<b>PARTIE 2 – LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AUX CARAÏBES ET EN PROVENANCE DES CARAÏBES</b>	14
2.1 Nombre total d'inscrits	14
2.2 Nombre d'étudiants à l'étranger – Les étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures dans un autre pays de la région	17
2.3 Les étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures au Canada, en 1990 et 1998	21
2.4 Les étudiants de l'enseignement supérieur des Caraïbes originaires d'une autre région	22
<b>ANNEXES</b>	25
Annexe 1 – Termes et définitions	27
Annexe 2A – CITE 97	30
Annexe 2B – Répartition par pays	32
<b>REMERCIEMENTS</b>	40

# Introduction

L'Enquête 2000 constitue le premier pas d'un processus à long terme dans lequel est engagé l'Institut de statistique de l'UNESCO. Son objectif est d'améliorer la qualité et de normaliser la collecte des données dans le domaine de l'éducation. L'exercice de l'Enquête 2000 prévoyait la formation de deux groupes sous-régionaux en Amérique latine et dans la région des Caraïbes. L'un des groupes était composé de pays de langues portugaise et anglaise, et l'autre de pays de langues anglaise, néerlandaise et française. Par conséquent, les pays des Caraïbes tels que Cuba et la République dominicaine ont rejoint le groupe d'Amérique latine, alors que le Belize, le Guyana et le Suriname, situés en Amérique du Sud et centrale, ont rejoint le groupe des Caraïbes. La Martinique et la Guadeloupe, constitutionnellement rattachées à la France, ou encore Porto Rico, lié aux États-Unis d'Amérique, n'ont pas été inclus.

Vingt-deux pays ont participé au premier atelier qui s'est tenu à la Jamaïque en juillet 2000 et à l'atelier suivant, à la Barbade en mars 2001. Ces pays sont l'Anguilla, Antigua-et-Barbuda, les Antilles néerlandaises, Aruba, les Bahamas, la Barbade, le Belize, les Bermudes, la Dominique, la Grenade, le Guyana, Haïti, les Îles Caïmanes, les Îles Turques et Caïques, les Îles Vierges britanniques, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, le Suriname et Trinité-et-Tobago. Dans ce rapport, ce groupe de pays est désigné comme les Caraïbes.

En dirigeant les ateliers régionaux des Caraïbes et en participant ainsi au renforcement des capacités statistiques dans la région, l'ISU a coopéré avec le Projet sur les indicateurs du Sommet des Amériques (PRIE), ainsi qu'avec le Projet du système régional des Caraïbes pour la gestion de l'information dans le domaine de l'éducation (CREMIS). L'étroite collaboration entre ces trois organisations a considérablement enrichi le calendrier et la mise en place du programme de l'ISU dans la région.

La plupart des problèmes identifiés au cours des exposés et des discussions engagés pendant les ateliers ont été examinés par le Projet sur les indicateurs du Sommet des Amériques. Toutefois, les discussions ont permis de constater que la participation dans les programmes d'enseignement supérieur n'a pas été retenue par le PRIE pour une analyse plus poussée. L'absence apparente d'information concernant le nombre d'étudiants qui suivent des études supérieures en dehors des Caraïbes, et donc de la proportion des diplômés de l'enseignement secondaire qui sont en mesure d'accéder à des niveaux supérieurs d'apprentissage, est particulièrement inquiétante. Ainsi, ce premier rapport de l'ISU pour les Caraïbes a-t-il pour

objet de présenter un compte-rendu détaillé sur le mouvement des étudiants qui suivent des études supérieures, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Caraïbes. L'information présentée est tirée de la première enquête menée par l'ISU au cours de l'été 2000 dans le domaine de l'éducation, en recourant aux données fournies par les pays qui participent aux ateliers des Caraïbes ainsi qu'aux données comparatives présentées par d'autres pays.

Ce rapport est divisé en deux parties :

- La première est consacrée à la présentation des principaux aspects dans les domaines démographique, économique et social de la région, y compris des informations sur quelques indicateurs socio-économiques.
- La seconde examine les effectifs dans l'enseignement supérieur à l'intérieur de la région, ainsi que les flux des étudiants en direction et en provenance d'autres pays. Les effectifs des étudiants originaires des Caraïbes dans l'un des principaux pays hôtes de la région, le Canada, sont analysés en détail.

Les annexes présentent, sous la forme de diagrammes, la structure des classes dans le système éducatif de chaque pays et leur répartition dans la classification internationale type de l'éducation (CITE 97).

Bien que limité, aussi bien dans sa portée que dans son contenu, ce premier rapport est publié en sachant que les pays qui participent au projet régional des Caraïbes de l'ISU, ainsi qu'au PRIE et au CREMIS, vont continuer à réaliser des progrès dans le développement d'indicateurs et des analyses qui leur sont associées. Il est souhaitable que ces efforts contribuent à aider les gouvernements à améliorer leurs systèmes nationaux et à poursuivre le développement des programmes d'enseignement pour que des étudiants de tous les âges puissent réaliser pleinement leur potentiel.

# Guide du lecteur

La plupart des données présentées dans ce rapport ont été rassemblées à partir des réponses nationales officielles aux questionnaires de l'*Enquête 2000* sur les statistiques de l'éducation réalisés par l'Institut de statistique de l'UNESCO. Sauf dans les cas expressément spécifiés, elles couvrent l'année universitaire qui débute en 1998. Bien que peu de pays aient pu fournir des données pour une année différente, nous avons accepté toutes les données comme étant estimées pour l'année 1998-99.

Malgré tous les efforts réalisés pour donner l'information statistique la plus récente et la plus fiable possible, il convient de signaler que les données peuvent présenter des différences aussi bien au niveau national qu'international en ce qui concerne les définitions, les pratiques de comptabilité et les méthodes d'enregistrement de ces données.

Ces données ont été complétées avec d'autres sources :

- Les étudiants étrangers à la Barbade correspondent à l'inscription des étudiants mentionnée dans : "The University of the West Indies: Official Statistics 1998/99", préparé par le Bureau de planification et de recherche institutionnelle, Mona Campus, Jamaïque.
- Statistique Canada a fourni les données de tendance relatives au niveau d'études des étudiants originaires des Caraïbes au Canada.
- Les statistiques démographiques et économiques ont été aimablement fournies par d'autres organisations, en particulier par les Divisions des statistiques et de la population des Nations Unies.

Les statistiques de ce rapport se réfèrent à l'éducation publique et privée, conformément aux niveaux d'enseignement définis dans la version de 1997 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE 97).

La CITE 97 est un cadre pour la compilation et la présentation des statistiques et des indicateurs nationaux et internationaux de l'éducation. C'est un système polyvalent, adapté à l'analyse et à la prise de décisions en matière de politique de l'éducation, quels que soient la structure du système national d'éducation et le stade de développement économique du pays. La CITE 97 peut servir à établir des statistiques concernant de nombreux aspects de l'éducation – les effectifs scolarisés, les ressources humaines ou financières consacrées à l'éducation, ou encore les résultats scolaires de la population. Les notions et les définitions fondamentales de la CITE 97 se

veulent universellement applicables et indépendantes des circonstances particulières de chaque système national d'éducation.

Dans les tableaux et les figures de ce rapport, les pays sont présentés par ordre alphabétique selon leur nom en anglais.

Lorsque les chiffres et les pourcentages ont été arrondis, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours exactement à la somme des éléments dont ils sont composés.

## Symboles utilisés dans ce rapport :

-	Chiffre nulle
...	Données non disponibles
.	Catégorie sans objet
**	Estimation de l'ISU
*	Estimation nationale

# Contexte régional

Les défis auxquels doivent faire face les décideurs politiques sur l'éducation dans les pays concernés dans ce rapport sont notamment liés au besoin de poursuivre l'ajustement des modèles hérités du passé et à l'instabilité des circonstances économiques et sociales de la région. La petite taille de la majorité des pays a encouragé la coopération régionale dans de nombreux domaines, notamment dans celui de l'éducation.

Les pays des Caraïbes de langue anglaise inclus dans ce rapport, soit les neuf membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (*Organisation of Eastern Caribbean States*, regroupant Anguilla, Antigua-et-Barbuda, les Îles Vierges britanniques, la Dominique, la Grenade, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines), ainsi que les Bahamas, la Barbade, le Belize, les Bermudes, les Îles Caïmanes, le Guyana, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago et les Îles Turques et Caïques partagent une histoire commune, depuis leur passé colonial britannique jusqu'à leur statut actuel de gouvernements autonomes ou d'États indépendants. Les pays de la région de langues néerlandaise et française sont aussi influencés par leur héritage colonial. La proximité géographique des États-Unis d'Amérique et du Canada et les flux de plus en plus importants de ressortissants des Caraïbes qui partent vers l'Amérique du Nord, qu'il s'agisse d'étudiants ou d'émigrés, expliquent l'influence grandissante de ces deux pays dans le domaine de l'éducation et, de plus en plus, dans celui de la culture au cours des dernières années. Toutefois, les systèmes d'éducation des Caraïbes restent encore bien marqués par les modèles introduits par les premières autorités coloniales.

La majorité des vingt-deux pays inclus dans ce rapport sont de petite taille. Quinze d'entre eux ont une superficie inférieure à 1 000 kilomètres carrés et la totalité d'entre eux (à l'exception du Guyana et du Suriname) des territoires de moins de 30 000 kilomètres carrés. La population totale s'élève à près de 14,8 millions, et la moitié de ces pays compte moins de 100 000 habitants.

## 1.1 Économie et marché du travail

L'économie régionale est fortement influencée par la proximité géographique des États-Unis d'Amérique ainsi que par les liens traditionnels tissés avec l'Europe. La plupart des pays ont bénéficié du développement du tourisme. La petite taille des pays et la dispersion géographique qui caractérise la région ont eu pour conséquence la non-diversification des ressources domestiques et des coûts de transports unitaires élevés, à la fois pour les importations et les exportations. La production présente une forte spécialisation dans un petit nombre d'activités basées sur les ressources naturelles. Cette tendance a été renforcée par le système d'accès préférentiel aux exportations de certains produits agricoles et dérivés mis en place voici quelques années par les pays de l'Union européenne pour assurer une assistance économique. Ce système concerne notamment les exportations de bananes, particulièrement importantes pour le Belize, la Dominique, la Grenade, la Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le

Suriname, le sucre, la mélasse et le rhum, produits notamment au Belize, au Guyana, en Jamaïque, à Saint-Kitts-et-Nevis et à Trinité-et-Tobago, ainsi que les minéraux et les combustibles, parmi lesquels l'oxyde d'aluminium est une source de revenus considérable pour le Guyana, la Jamaïque et le Suriname et le pétrole et le gaz naturel pour Trinité-et-Tobago.

Pour l'ensemble de la région, la moyenne du PIB par habitant en 1998 est de l'ordre de 2 300 dollars des États-Unis. Cependant, si l'on exclut de ce calcul les 8 millions d'habitants d'Haïti, l'un des pays les plus pauvres de l'hémisphère Nord, dont le PIB par habitant est estimé à 440 dollars des États-Unis, la moyenne régionale du PIB par tête passe à 4 400 dollars des États-Unis.

La dépendance de ces pays vis-à-vis des exportations et la nature limitée de ces dernières rendent leurs économies fortement vulnérables à des facteurs qui ne sont pas sous leur contrôle, tels que les prix internationaux des matières premières, les fluctuations cycliques des économies des États-Unis d'Amérique et de l'Europe, les mauvaises conditions climatiques avec les ouragans, les catastrophes naturelles, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, et les variations touchant aux politiques commerciales des principaux partenaires économiques de la région.

Les gouvernements des pays des Caraïbes sont tous conscients de la nécessité de diversifier la structure des exportations et d'améliorer la compétitivité extérieure de leurs économies. En ce qui concerne le premier objectif, quelques progrès ont été réalisés. Bien que l'agriculture et le secteur minier restent encore importants, la structure de la production de certains pays a commencé à se transformer dans les années 90 en faveur du secteur tertiaire. Certains pays, en particulier la Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines ont remporté quelques succès dans le développement du secteur touristique, compensant les pertes enregistrées par les revenus tirés du commerce des bananes. Par ailleurs, des services financiers extra territoriaux ont été mis en place et développés dans pratiquement tous les petits pays de la région depuis le début des années 80.

Toutefois, la production reste encore relativement concentrée dans un petit nombre d'activités. Bien que les économies des Caraïbes disposent des ressources nécessaires pour gagner des parts de marchés lucratifs dans de nouveaux services industriels, la poursuite de ces opportunités nécessitera d'importants investissements, notamment dans la formation et l'éducation. Le succès du second objectif, consistant à améliorer la compétitivité extérieure, dépendra en grande partie de l'augmentation de la productivité du travail. Pour cela aussi, la formation et l'éducation sont des facteurs clés de réussite.

Le chômage est un problème constant dans la région depuis plusieurs décennies. À l'exception des Îles Vierges britanniques et des Îles Caïmanes, le taux de chômage dépasse les 10 % dans presque tous les pays de la région. Ce taux élevé s'explique notamment par la faible croissance enregistrée au cours des dernières années. Dans certains pays, le chômage a augmenté à la suite des mesures récentes de privatisation et des licenciements du secteur public résultant des programmes de réforme fiscale.

Cependant, le nombre de postes vacants reste élevé dans l'ensemble des Caraïbes pour les professionnels, le personnel dirigeant et le personnel qualifié. Cette pénurie s'explique en partie par la faiblesse des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur et par l'émigration persistante de travailleurs qualifiés et de professionnels, en particulier vers le Royaume-Uni et l'Amérique du Nord. La mobilité intra régionale du travail reste limitée. Même à l'intérieur du CARICOM, expression la plus avancée de la coopération économique régionale, la liberté de mouvement du travail est limitée aux diplômés d'universités prestigieuses pour certaines catégories de professionnels.

Ces facteurs, parmi d'autres, ont des répercussions sur la capacité de la région à développer des activités de recherche et de développement dans des secteurs clés pour l'essor économique, tels que l'innovation productive et la mise en place de nouvelles activités touristiques.

## 1.2 Développement humain

La majorité des pays de la région ont de bons résultats d'après les critères de l'Indicateur du développement humain (IDH) du PNUD ainsi que selon d'autres indicateurs de ce type, en particulier en comparaison avec d'autres pays latino-américains voisins. Au cours des cinquante dernières années, les pays des Caraïbes ont réalisé des progrès substantiels quant à l'augmentation des niveaux de base de l'alphabétisme, la réduction des taux de mortalité infantile, l'amélioration de l'espérance de vie et l'accroissement de la qualité des services médicaux. Cependant, une minorité de pays (Belize, Guyana, Jamaïque, Sainte-Lucie et, tout particulièrement, Haïti) restent, toujours d'après ces critères, parmi les pays les moins développés de l'hémisphère Nord.

Dans les cinq pays de la région pour laquelle le PNUD a calculé une mesure composite de la pauvreté, l'Indicateur de la pauvreté humaine (IPH), le pourcentage estimé de la population vivant dans la pauvreté est compris entre 2,6 % à la Barbade, 3,5 % à Trinité-et-Tobago, et à plus de 10 % au Guyana et en Jamaïque, atteignant près de 50 % à Haïti.

## 1.3 Réforme de l'éducation

Le secteur de l'éducation est crucial pour le développement futur de tous les pays de la région. Malgré un taux de participation généralement élevé dans l'enseignement primaire, les faibles niveaux d'inscription dans les enseignements secondaire et supérieur ont entraîné des niveaux d'instruction insuffisants pour promouvoir et soutenir des économies à hauts salaires. La détérioration de la qualité de l'éducation dans une grande partie de la région au cours des dernières années, due aux restrictions budgétaires, est une importante source d'inquiétude. L'infrastructure matérielle, en particulier dans l'enseignement post primaire, est considérée comme insuffisante et comme qualitativement inadaptée dans un grand nombre de pays.

Les années 90 ont été marquées par l'émergence d'un ensemble de problèmes communs que les projets de réforme de l'éducation dans la région s'efforcent encore d'étudier. Parmi ces projets les plus importants concernent la nécessité d'améliorer la qualité de l'éducation de base, le besoin de porter ses efforts sur l'efficacité de l'offre des services éducatifs, la prise de conscience du fait que l'enseignement doit satisfaire les besoins des apprenants (ce qui implique par exemple de s'occuper du faible taux de réussite des garçons à l'école et des mesures destinées à encourager les filles à poursuivre des études scientifiques et techniques), et enfin la nécessité de doter ceux qui quittent l'école des qualifications essentielles leur permettant de s'engager par eux-mêmes dans des apprentissages au cours des étapes ultérieures de leur vie et d'être ainsi mieux à même de s'adapter aux évolutions du marché du travail local. Les débats ont également mis l'accent sur l'importance de l'enseignement et de la formation professionnels et le besoin d'accorder plus d'importance à l'enseignement dans le domaine des technologies de l'information.

La satisfaction de ces besoins pourra élargir les ressources des plus grands pays de la région, ce qui aura vraisemblablement des répercussions sur les capacités des plus petits d'entre eux. Ainsi, le développement de la coopération entre les pays des Caraïbes engagés dans des projets similaires gagne-t-il une attention renouvelée. Grâce au rôle de premier plan joué par "The University of the West Indies", l'éducation a toujours joué un rôle important au niveau régional, principalement en relation avec la formation des enseignants et, par suite, au contenu des enseignements, à la méthodologie et au cursus. Les agences inter-gouvernementales de la région, telles que le CARICOM et l'OECS, participent activement au développement de la coopération dans le domaine de la réforme de l'éducation. Cette coopération accrue favorise en effet la mise en commun des ressources

humaines et financières peu abondantes. S'appuyant sur une tradition bien ancrée, celle de suivre des études supérieures à l'étranger, que ce soit dans la région voisine ou dans un pays lointain, l'enseignement supérieur offre particulièrement l'occasion d'une coopération accrue.

Tableau A1 . Données socio-économiques pour les pays des Caraïbes, 1998

Pays	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population estimée	Nombre d'habitants par km <sup>2</sup>	PIB par habitant en dollars des États-Unis
Anguilla	96	8 103	84	11 678
Antigua-et-Barbuda	442	66 843	151	9 370
Aruba	193	93 979	487	...
Bahamas	13 878	296 110	21	11 395
Barbade	430	268 106	624	8 717
Belize	22 696	229 796	10	2 741
Bermudes	53	63 568	1 199	38 652
Îles Vierges britanniques	153	20 263	132	29 795
Îles Caïmanes	264	35 739	135	27 187
Dominique	751	70 770	94	3 630
Grenade	344	93 065	271	2 997
Guyana	214 969	849 559	4	846
Haïti	27 750	7 952 408	287	443
Jamaïque	10 990	2 538 284	231	2 707
Montserrat	102	10 678	105	3 570
Antilles néerlandaises	800	212 694	266	13 827
Saint-Kitts-et-Nevis	261	39 044	150	7 440
Sainte-Lucie	622	150 232	242	4 081
Saint-Vincent-et-les Grenadines	388	112 374	290	2 815
Suriname	163 265	413 786	3	2 454
Trinité-et-Tobago	5 130	1 282 897	250	4 622
Îles Turques et Caïques	430	15 623	36	...

Sources :

Population : estimations et projections, révision de 1998, Division de la population des Nations Unies.

Superficie : Nations Unies. Comprend les terres et les eaux intérieures, mais ne prend pas en compte certaines îles non habitées.

PIB par habitant : estimations des Nations Unies de 1998, en dollars des États-Unis courants.

# Les étudiants de l'enseignement supérieur aux Caraïbes et en provenance des Caraïbes

Pour l'année universitaire 1998-99, les étudiants originaires des pays des Caraïbes qui suivent un programme de l'enseignement supérieur sont estimés à 93 550. La majorité de ces étudiants ont la possibilité d'étudier dans leur propre pays, mais, pour des raisons diverses, une partie d'entre eux poursuit des études à l'étranger. Ceux qui ont choisi de poursuivre leurs études à l'étranger rejoignent la tendance mondiale qui se caractérise par l'accroissement du flux d'étudiants entre les pays<sup>1</sup>.

Par ailleurs, de nombreux étudiants originaires des Caraïbes ont dû se rendre à l'étranger faute de programmes d'enseignement supérieur dans leur pays d'origine ou du domaine d'étude qu'ils avaient choisi. Dans certains cas, ils peuvent commencer un programme d'étude dans leur pays, puis partir à l'étranger pour le terminer.

Dans les pays des Caraïbes, il existe une tradition de coopération intergouvernementale au niveau du financement d'établissements supérieurs qui proposent des programmes dans un ou plusieurs lieux, dans le but d'accueillir des étudiants originaires de l'ensemble des pays des Caraïbes. "The University of the West Indies" est un exemple de ce type de coopération. Disposant en effet de plusieurs campus à la Barbade, en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago, elle est financée par tous les pays des Caraïbes anglophones, qui y envoient des étudiants.

Offrir un enseignement de bonne qualité est un défi que tous les gouvernements doivent relever. Comme la plupart des pays des Caraïbes abritent une faible population, la coopération au niveau de l'offre de programmes d'enseignement supérieur est un moyen efficace de garantir aux citoyens l'accès à ces programmes. Malgré l'existence de cette offre, de nombreux étudiants choisissent de suivre leurs études dans d'autres régions du monde, ce qui provoque l'émigration de personnes hautement qualifiées depuis cette région.

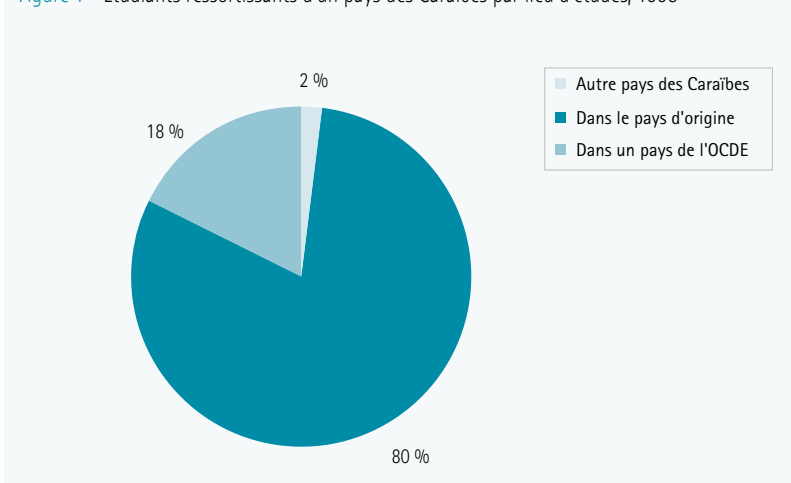
## 2.1 Nombre total d'inscrits

Sur les 93 550 étudiants originaires des pays des Caraïbes inscrits dans l'enseignement supérieur en 1998-99, 80 % étudient dans leur propre pays (figure 1). Parmi les autres étudiants qui suivent leurs études dans un autre pays,

1 900 vivent dans la région des Caraïbes et 16 550 dans un pays de l'OCDE. Le pays qui envoie le plus grand nombre d'étudiants du supérieur, 3 560, en dehors des Caraïbes, est la Jamaïque (tableau 1).

Cependant, ces étudiants représentent seulement 14 % du total des étudiants jamaïcains dans le supérieur, car la plupart d'entre eux peuvent suivre des programmes d'enseignement supérieur dans leur propre pays ou dans les pays des Caraïbes. À l'opposé, dans cinq pays des

Figure 1 - Étudiants ressortissants d'un pays des Caraïbes par lieu d'études, 1998



<sup>1</sup>Référence, "Student Mobility on the Map, Tertiary Education Exchange in the Commonwealth on the Threshold of the 21st Century," Rapport du Groupe de travail commun du Conseil pour l'éducation dans le Commonwealth et UKCOSA, The Council for International Education, juillet 2000.

Tableau 1- Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur, par pays d'origine et par lieu d'études, 1998

Pays d'origine	Lieu d'études : Caraïbes		Lieu d'études : pays de l'OCDE	Nombre total d'inscrits dans le supérieur	Nombre total d'inscrits dans le primaire et le secondaire	Inscrits dans le supérieur en % des inscrits dans le primaire et le secondaire	Population totale	Nombre total d'étudiants du supérieur pour 10 000 hab.
	dans un pays autre que le pays d'origine	dans le pays d'origine						
Anguilla	12	-	...	...	2 581	...	8 103	...
Antigua-et-Barbuda	83	-	305	388	...	...	66 843	58
Aruba	-	1 446	75	1 521	15 255	10,0	93 979	162
Bahamas	155	...	2 138	...	79 411	...	296 110	...
Barbade	251	6 317	970	7 538	...	...	268 106	281
Belize	56	...	444	...	66 336	...	229 796	...
Bermudes	2	1 942	967	2 911	9 525	30,6	63 568	458
Îles Vierges britanniques	10	-	127	137	4 268	3,2	20 263	68
Îles Caïmanes	3	196	...	...	...	...	35 739	...
Dominique	56	-	269	325	19 170	1,7	70 770	46
Grenade	64	...	219	...	...	...	93 065	...
Guyana	57	...	562	...	173 702	...	849 559	...
Haïti	1	...	1 567	...	...	...	7 952 408	...
Jamaïque	388	21 217	3 560	25 165	...	...	2 538 284	99
Montserrat	24	...	...	...	664	...	10 678	...
Antilles néerlandaises	-	2 320	345	2 665	40 824	6,5	212 694	125
Saint-Kitts-et-Nevis	82	-	143	225	11 690	1,9	39 044	58
Sainte-Lucie	216	3 881	379	4 476	...	...	150 232	298
Saint-Vincent-et-les Grenadines	117	...	181	...	...	...	112 374	...
Suriname	8	*3 000	1 056	4 064	98 591	4,1	413 786	98
Trinité-et-Tobago	301	6 860	3 011	10 172	287 215	3,5	1 282 897	79
Îles Turques et Caïques	20	27	48	95	2 936	3,2	15 623	61
<b>**Total</b>	<b>1 906</b>	<b>75 100</b>	<b>16 550</b>	<b>93 556</b>	<b>4 018 300</b>	<b>2,3</b>	<b>14 823 921</b>	<b>63</b>

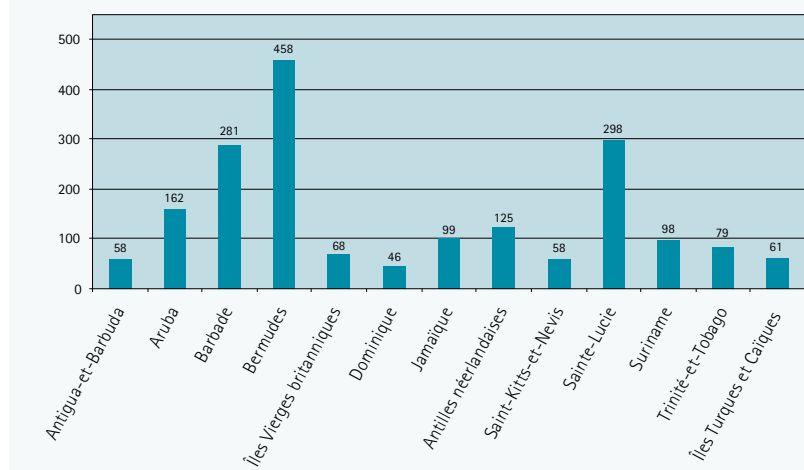
\*\*Les totaux incluent des estimations si les données ne sont pas disponibles.

\* Estimations nationales.



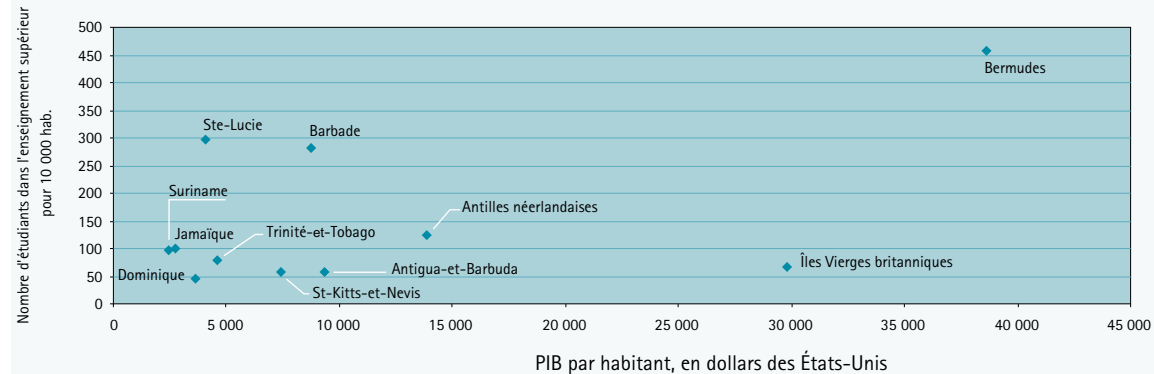
Caraïbes, plus de 50 % des étudiants de l'enseignement supérieur font leurs études en dehors de la région, notamment les Îles Vierges britanniques, avec 93 %, suivies par la Dominique, avec 83 %, et par Antigua-et-Barbuda, avec 79 %. Les pays où le pourcentage d'étudiants du supérieur se rendant à l'extérieur est le moins élevé sont Aruba, avec 5 %, Sainte-Lucie, avec 8 %, et la Barbade et les Antilles néerlandaises, avec 13 %, tous ayant des taux inférieurs à ceux de la Jamaïque. C'est aux Bermudes que la proportion d'étudiants suivant des études supérieures est la plus élevée, avec 458 personnes sur 10 000 inscrites dans l'enseignement supérieur (figure 2). Quatre autres pays ont plus de 100 étudiants du supérieur pour 10 000 habitants, avec en tête Sainte-Lucie, où ce chiffre est de 298, suivi par la Barbade, Aruba et les Antilles néerlandaises. Dans huit autres pays ayant fourni les données requises, le taux de participation du supérieur est inférieur à 100 pour 10 000 habitants. L'indicateur n'a pas pu être calculé pour neuf pays faute de données sur le nombre total d'inscrits dans l'enseignement supérieur. Le nombre d'étudiants du supérieur pour 10 000 habitants n'étant pas la meilleure mesure de participation à ce niveau d'enseignement, il est préférable de calculer les effectifs de l'enseignement supérieur par rapport au groupe de la population en âge de suivre ce niveau d'études. Cependant, faute

Figure 2 - Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 10 000 habitants, 1998



de données sur la population par classe d'âge pour la plupart des pays, il est impossible de calculer des indicateurs plus pertinents. Au manque de programmes de l'enseignement supérieur dans la région, qui pousse de nombreux habitants à suivre leurs études à l'étranger, s'ajoute la difficulté pour chaque pays de faire face aux coûts additionnels de participation, ce qui affecte le nombre de personnes participant à ces programmes. C'est ce qui ressort de la figure 3, qui montre que les Bermudes sont à la fois le pays où le nombre d'étudiants du supérieur est le plus élevé pour 10 000 habitants et également celui dont le PIB par habitant est le plus important. De même, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago, où le PIB par habitant est le plus faible, ont un taux de participation parmi les moins élevés. Les pays qui ont le taux de participation le plus élevé avec un PIB par tête relativement bas sont la Barbade et Sainte-Lucie, alors que l'inverse est vrai pour les Îles Vierges britanniques.

Figure 3 - PIB par habitant et nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 10 000 habitants, 1998



## 2.2 Nombre d'étudiants à l'étranger – Les étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures dans un autre pays de la région

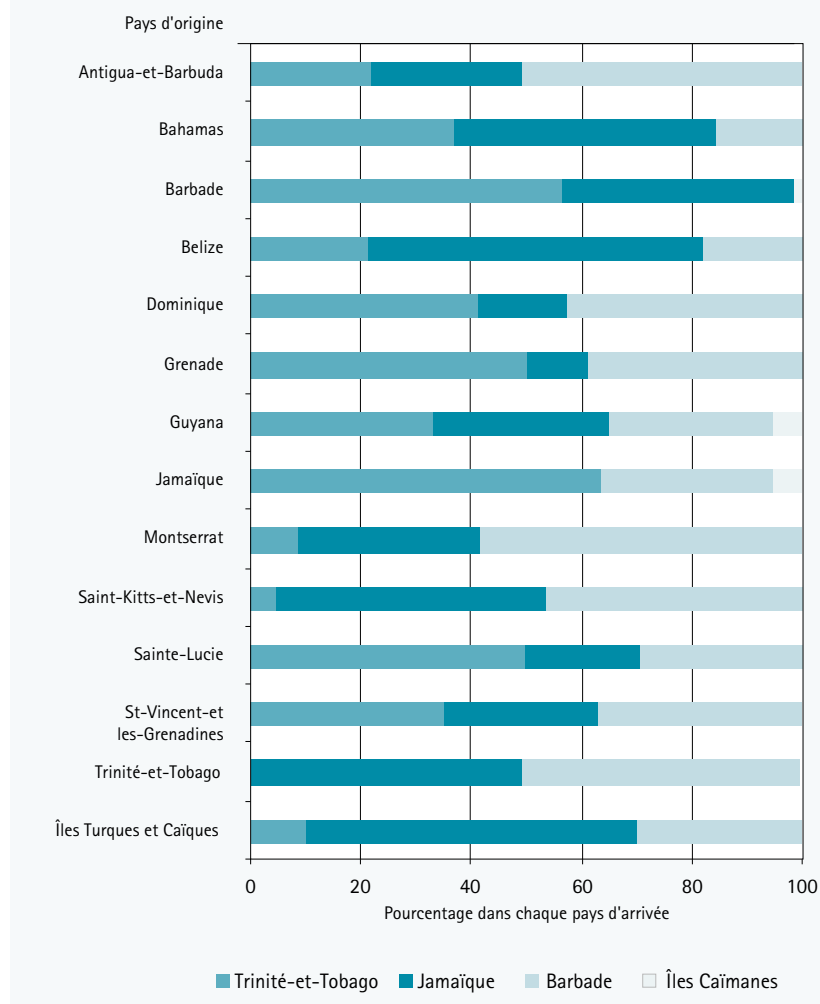
La grande majorité des étudiants de l'enseignement supérieur originaires des Caraïbes, qui étudient en dehors de leur pays d'origine, sont inscrits dans des établissements situés dans un autre pays des Caraïbes ou dans un pays de l'OCDE.

Tableau 2- Étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures dans d'autres pays des Caraïbes, 1998

Pays d'origine	Pays d'études				Total	Total (%)
	Barbade	Îles Caïmanes	Jamaïque	Trinité-et-Tobago		
Anguilla	9	-	3	-	12	0,6
Antigua-et-Barbuda	42	-	23	18	83	4,2
Aruba	-	-	-	-	-	-
Bahamas	24	-	74	57	155	7,9
Barbade	-	3	106	142	251	12,7
Belize	10	-	34	12	56	2,8
Bermudes	-	-	-	2	2	0,1
Îles Vierges britanniques	7	-	2	1	10	0,5
Îles Caïmanes	-	-	3	-	3	0,2
Dominique	24	-	9	23	56	2,8
Grenade	25	-	7	32	64	3,3
Guyana	17	3	18	19	57	2,9
Haïti	-	-	-	1	1	0,1
Jamaïque	120	21	-	247	388	19,7
Montserrat	14	-	8	2	24	1,2
Antilles néerlandaises	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	38	-	40	4	82	4,2
Sainte-Lucie	63	-	46	107	216	11,0
St-Vincent-et-les Grenadines	43	-	33	41	117	5,9
Suriname	-	-	-	8	8	0,4
Trinité-et-Tobago	152	1	148	-	301	15,3
Îles Turques et Caïques	6	-	12	2	20	1,0
Non précisé	4	-	57	2	63	3,2
<b>Total des étudiants des Caraïbes dans d'autres pays des Caraïbes</b>	<b>598</b>	<b>28</b>	<b>623</b>	<b>720</b>	<b>1 969</b>	<b>100,0</b>

En 1998-99, quatre pays des Caraïbes ont enregistré un total de 1 969 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, originaires d'un autre pays des Caraïbes (tableau 2). Les pays hôtes sont la Barbade, les Îles Caïmanes, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago. Les îles les plus grandes, la Barbade, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago, ont enregistré le plus grand nombre de ces étudiants, avec respectivement 598, 623 et 720 inscrits. C'est également ces pays qui fournissent le plus gros des étudiants qui partent étudier à l'étranger. Pour ce qui concerne les autres pays d'origine, Sainte-Lucie a 216 étudiants dans un autre pays de la région, et les Bahamas et Saint-Vincent-et-les Grenadines en ont respectivement 155 et 117.

Figure 4 – Étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures dans d'autres pays des Caraïbes, 1998



La répartition des étudiants originaires de la plupart des pays est pratiquement égale dans les pays hôtes (figure 4). La Barbade, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago, bien qu'abritant l'un des trois principaux campus de "The University of the West Indies", envoient également un grand nombre de leurs étudiants à l'étranger. Seuls Aruba et les Antilles néerlandaises n'ont aucun étudiant dans l'un des quatre pays hôtes mentionnés ci-dessus, alors que le nombre des étudiants originaires d'Haïti, des Bermudes et des Îles Caïmanes est très faible. La langue d'enseignement est sans doute un facteur important pour certains étudiants originaires des pays où l'on parle le néerlandais ou le français. Toutefois, les États-Unis d'Amérique sont une destination très populaire pour les étudiants originaires de ces pays, ce qui montre que la langue n'est pas le seul facteur d'explication.

Pour les Bermudes, c'est vraisemblablement la distance qui explique la destination choisie par les étudiants, ce pays étant plus proche géographiquement des autres établissements du supérieur aux États-Unis d'Amérique. Les États membres de l'OCDE accueillent un nombre considérable de ressortissants des Caraïbes dans l'enseignement supérieur. Le tableau 3 indique le nombre d'étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures dans les pays de l'OCDE en 1998-99, classés selon leur pays hôte et leur pays d'origine. Malheureusement, les données ne sont pas disponibles pour l'Anguilla, les Îles Caïmanes et Montserrat.

C'est un petit groupe de pays de l'OCDE qui accueille la grande majorité des étudiants de l'enseignement supérieur provenant des Caraïbes. Cinq pays hôtes reçoivent en effet 98 % de

Tableau 3 – Étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures dans un pays de l'OCDE, par pays d'origine, 1998

	Belgique	Canada <sup>◇</sup>	France	Allemagne	Irlande	Japon	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Espagne	Suède	Suisse	Royaume-Uni	États-Unis	Autres OCDE	Total	Total (%)
Antigua-et-Barbuda	-	34	-	-	-	-	-	-	1	-	-	49	221	-	305	1,9
Aruba	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73	-	75	0,5
Bahamas	-	171	1	2	1	-	-	-	2	-	-	157	1 802	2	2 138	13,1
Barbade	1	107	2	3	-	-	2	1	1	3	-	289	560	1	970	5,9
Belize	-	13	1	24	1	1	-	1	1	-	-	30	370	2	444	2,7
Bermudes	-	237	-	-	-	-	-	1	-	-	-	217	512	-	967	5,9
Îles Vierges britanniques	-	8	-	-	1	-	-	-	-	-	-	37	81	-	127	0,8
Dominique	1	25	14	6	-	7	-	-	2	1	1	43	168	1	269	1,6
Grenade	-	16	3	1	-	-	-	-	1	1	-	34	163	-	219	1,3
Guyana	2	30	13	4	-	-	5	-	2	-	-	82	423	1	562	3,4
Haïti	45	127	464	29	-	-	-	-	6	1	22	9	862	2	1 567	9,6
Jamaïque	5	121	8	7	-	3	1	1	2	-	2	544	2 859	7	3 560	21,8
Antilles néerlandaises	2	1	-	-	1	-	2	1	-	-	-	-	338	-	345	2,1
Saint-Kitts-et-Nevis	-	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	102	-	143	0,9
Sainte-Lucie	-	65	10	1	-	-	-	1	-	2	1	145	154	-	379	2,3
St-Vincent-et-les-Grenadines	-	15	2	-	-	-	-	1	-	-	-	41	122	-	181	1,1
Suriname	23	-	9	1	-	-	901	1	-	-	-	3	114	4	1 056	6,5
Trinité-et-Tobago	1	293	19	12	21	2	2	7	2	2	-	509	2 138	3	3 011	18,4
Îles Turques et Caïques	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	35	-	48	0,3

Étudiants des Caraïbes dans un pays de l'OCDE <sup>1</sup>	80	1 284	546	90	25	13	913	15	20	10	26	2 224	11 097	23	16 366	100,0
Total (%)	0,5	7,8	3,3	0,5	0,2	0,1	5,6	0,1	0,1	0,1	0,2	13,6	67,8	0,1	100,0	

<sup>◇</sup> Niveaux 5A et 6 de la CITE seulement.

<sup>1</sup> À l'exception de l'Anguilla, les Îles Caïmanes et Montserrat, pour lesquels nous n'avons pas de données.

l'ensemble de ces étudiants. Les États-Unis d'Amérique sont le plus grand pays hôte, avec 68 % de ces étudiants, alors que le taux tombe à 14 % pour le Royaume Uni, 8 % pour le Canada, 6 % pour les Pays-Bas et 3 % pour la France. Les étudiants originaires des Caraïbes sont également présents dans 16 autres pays de l'OCDE, mais leur nombre y est relativement réduit, seules l'Allemagne et la Belgique comptant plus de 50 étudiants.

La langue joue vraisemblablement un rôle important pour les étudiants qui choisissent d'étudier à l'étranger. C'est particulièrement évident dans le cas du Suriname, dont près de 90 % des étudiants

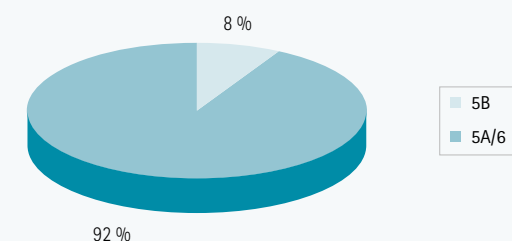
**Tableau 4-** Étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures dans un pays de l'OCDE, par pays d'origine et par niveau d'éducation, 1998

Pays d'origine	Nombre d'inscrits			Répartition par niveau (%)	
	Total	Niveau 5B de la CITE	Niveaux 5A/6 de la CITE	Niveau 5B de la CITE	Niveaux 5A/6 de la CITE
Antigua-et-Barbuda	50	1	49	2	98
Bahamas	164	13	151	8	92
Barbade	303	22	281	7	93
Belize	59	-	59	-	100
Bermudes	218	8	210	4	96
Îles Vierges britanniques	36	7	29	19	81
Dominique	75	8	67	11	89
Grenade	40	4	36	10	90
Guyana	108	9	99	8	92
Haïti	578	30	548	5	95
Jamaïque	581	47	534	8	92
Antilles néerlandaises	5	1	4	20	80
Saint-Kitts-et-Nevis	24	3	21	13	87
Sainte-Lucie	160	11	149	7	93
St-Vincent-et-les Grenadines	44	2	42	5	95
Suriname	942	10	932	1	99
Trinité-et-Tobago	559	144	415	26	74
Îles Turques et Caïques	11	-	11	-	100
<b>Total</b>	<b>3 957</b>	<b>320</b>	<b>3 637</b>	<b>8</b>	<b>92</b>

Note : Tous les pays de l'OCDE n'ont pas communiqué les chiffres relatifs aux effectifs par niveau d'éducation.

de l'enseignement supérieur installés dans les pays de l'OCDE sont inscrits aux Pays-Bas ou en Belgique. Ce n'est toutefois pas le cas pour Haïti, si l'on considère que plus de la moitié des étudiants haïtiens suivant leurs études dans un pays de l'OCDE se rendent aux États-Unis d'Amérique, bien que plus de 40 % de ces étudiants s'installent dans des pays francophones (France, Canada, Belgique et Suisse). La langue n'apparaît pas non plus comme un facteur déterminant à Aruba et dans les Antilles néerlandaises, étant donné que

**Figure 5 -** Étudiants d'un pays des Caraïbes faisant leurs études supérieures dans un pays de l'OCDE, par niveau d'éducation, 1998



la plupart des étudiants de ces pays faisant leurs études à l'étranger s'installent aux États-Unis d'Amérique. En Belgique, où le français et le néerlandais sont les deux langues nationales, la majorité des étudiants des Caraïbes est originaire d'Haïti et du Suriname. Plus de 90 % des étudiants qui suivent leurs études dans un pays de l'OCDE sont inscrits dans des programmes d'enseignement des niveaux 5A et 6 de la CITE (figure 5), conduisant à des diplômes universitaires. Ce pourcentage est pratiquement le même dans tous les pays. Trinité-et-Tobago enregistre le niveau le plus faible (74 %), un étudiant sur quatre étant inscrit dans un programme de niveau 5B, conduisant à un diplôme ou à un titre supérieur technique (tableau 4).

### 2.3 Les étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures au Canada<sup>1</sup> en 1990 et 1998

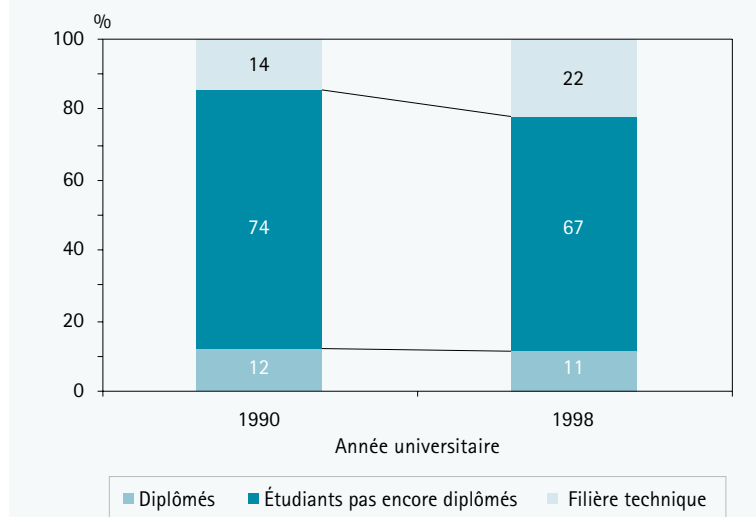
Les données de tendance fournies par Statistique Canada indiquent le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur originaires des Caraïbes qui ont poursuivi leurs études au Canada, au cours de deux périodes de référence, les années universitaires 1990-91 et 1998-99. Ces données montrent une baisse du nombre total d'étudiants ainsi qu'un changement en ce qui concerne le sexe et le choix des programmes d'étude des étudiants. Le nombre total des étudiants est passé de 2 022 en 1990 à 1 875 en 1998, soit une diminution de plus de 7 %. Cependant, cette baisse est davantage marquée dans les programmes de niveau universitaire, où

**Tableau 5 -** Étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures au Canada, par niveau d'éducation et par sexe, 1990 et 1998

	1990				1998			
	Diplômés	Pas encore diplômés	Filière technique	Total	Diplômés	Pas encore diplômés	Filière technique	Total
<b>Total</b>	247	1 486	289	2 022	212	1 249	414	1 875
Femmes	90	821	147	1 058	109	769	244	1 122
Hommes	157	665	142	964	103	480	170	753
% d'hommes	64	45	49	48	49	38	41	40

<sup>1</sup>Nous remercions Statistique Canada pour nous avoir fourni rapidement des données relatives à cette partie. Dans les rapports suivants, nous espérons être en mesure de présenter des données de tendance similaires pour d'autres pays hôtes.

Figure 6 – Étudiants des Caraïbes faisant leurs études supérieures au Canada, par niveau d'éducation, 1990 et 1998



le nombre d'étudiants originaires des Caraïbes a chuté de près de 16 %, passant de 1 733 à 1 461. À titre de comparaison, le nombre d'étudiants poursuivant leurs études dans des collèges communautaires ou des établissements supérieurs techniques a augmenté de 43 %, passant de 289 à 414. En d'autres termes, alors que les étudiants inscrits dans des filières techniques représentaient 14 % du total en 1990, leur pourcentage atteignait les 22 % en 1998 (figure 6). La baisse du nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur originaires des Caraïbes qui suivent leurs études au Canada

est entièrement due à la diminution des étudiants de sexe masculin. En effet, pendant la même période, le nombre d'étudiantes a augmenté. La disparité entre les effectifs des deux sexes reflète une tendance similaire dans l'enseignement supérieur et même dans les effectifs de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays des Caraïbes. Cette nouvelle tendance est de plus en plus préoccupante dans la région. Alors qu'en 1990-91, le nombre de femmes représentait 52 % des étudiants des Caraïbes inscrits au Canada, ce chiffre atteignait 60 % en 1998-99. Le changement le plus important quant à la répartition des étudiants selon leur sexe concerne le niveau des programmes délivrant un diplôme universitaire, où le nombre des femmes a augmenté de 15 points de pourcentage, passant de 36 à 51 %.

#### 2.4 Les étudiants de l'enseignement supérieur aux Caraïbes originaires d'une autre région

Les étudiants qui font leurs études supérieures à l'étranger ne se rendent pas toujours dans un pays situé en dehors des Caraïbes. Les établissements d'enseignement supérieur de la région comptent en effet un certain nombre d'étudiants originaires d'autres régions du monde, mais ces effectifs sont plutôt faibles par rapport à ceux originaires des Caraïbes qui s'installent ailleurs que dans leur région d'origine.

Tableau 6 – Nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur aux Caraïbes, 1998

Régions d'origine	Pays d'études				Total
	Barbade	Îles Caïmanes	Jamaïque	Trinité-et-Tobago	
Afrique	-	-	-	19	19
Asie	-	1	-	123	124
Europe	-	8	-	56	64
Océanie	-	1	-	-	1
Caraïbes	598	28	623	720	1 969
Autres pays d'Amérique (Nord et Sud)	-	11	-	86	97
<b>Total</b>	<b>598</b>	<b>49</b>	<b>623</b>	<b>1 004</b>	<b>2 274</b>
<i>Total moins les étudiants des Caraïbes</i>	-	21	-	284	305

Tableau 7 – Étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur aux Caraïbes, par pays d'origine, 1998

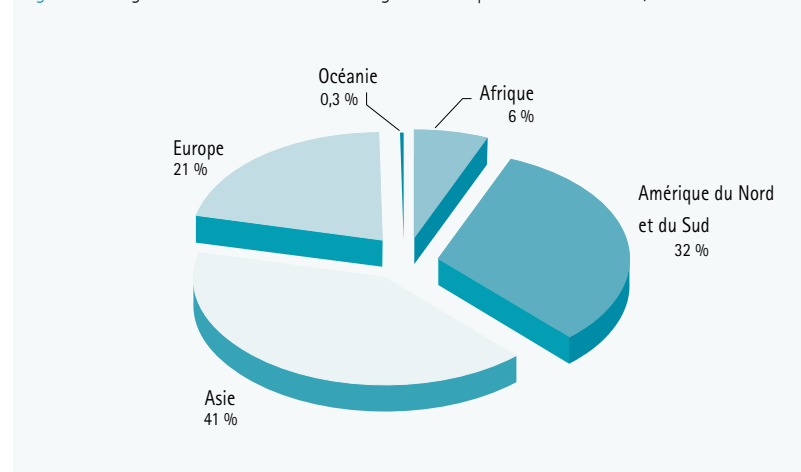
Pays d'origine	Pays d'études		Total
	Îles Caïmanes	Trinité- et-Tobago	
Afrique	-	19	19
Nigéria	-	10	10
Reste de l'Afrique	-	9	9
Amérique du Nord	10	84	94
Canada	5	37	42
États-Unis d'Amérique	3	45	48
Reste de l'Amérique du Nord	2	2	4
Amérique du Sud	1	2	3
Asie	1	123	124
Inde	-	19	19
Malaisie	-	86	86
Sri Lanka	-	12	12
Reste de l'Asie	1	6	7
Europe	8	56	64
Royaume-Uni	7	53	60
Reste de l'Europe	1	3	4
Océanie	1	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>284</b>	<b>305</b>

En 1998-99, des étudiants originaires d'autres régions se sont inscrits dans les Îles Caïmanes et, plus particulièrement, à Trinité-et-Tobago. Si la Jamaïque et la Barbade n'ont enregistré aucun étudiant provenant d'une région autre que les Caraïbes, cela s'explique sans doute davantage par un manque de données que par le reflet de la réalité.

Le tableau 6 montre la distribution de l'ensemble des étudiants étrangers inscrits aux Caraïbes, selon qu'ils sont originaires des Caraïbes ou d'autres régions du monde. Le nombre d'étudiants étrangers qui ont choisi ces quatre pays pour suivre leurs études s'élève à 2 274 en 1998, dont 13 %, ou 305, sont originaires d'une autre région que les Caraïbes (tableau 7).

C'est d'abord de Malaisie que viennent la plupart des étudiants des Caraïbes originaires d'une autre région, suivie par le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique et le Canada. Au total, les étudiants ressortissants d'une autre région que les Caraïbes qui font leurs études supérieures à Trinité-et-Tobago et aux Îles Caïmanes sont originaires de trente pays différents. Plus de 40 % de ces étudiants proviennent d'Asie (figure 7).

Figure 7 – Origine des étudiants dans l'enseignement supérieur aux Caraïbes, 1998



**Annexe 1** – Termes et définitions

**Annexe 2A** – CITE 97

**Annexe 2B** – Répartition par pays

## Annexe 1 – Termes et définitions

**Âge d'admission (théorique)** – Âge auquel les élèves ou étudiants entament un programme donné ou une année d'étude donnée en admettant qu'ils aient commencé leur scolarité à l'âge d'admission officiel au niveau d'études le plus bas, qu'ils aient étudié à plein temps tout au long de leur vie scolaire et qu'ils aient évolué dans le système scolaire sans redoubler ni sauter de classe. Il faut noter que l'âge d'admission théorique pour un programme ou une classe donnés peut être très différent de celui qui est avéré ponctuellement, voire de l'âge d'admission le plus fréquemment constaté ou le plus courant.

**Durée** – Nombre d'années d'études d'un cycle d'éducation donné.

**Scolarité obligatoire** – Nombre d'années ou période d'âge pendant lesquelles les enfants et les adolescents sont tenus au regard de la loi de bénéficier d'un enseignement en milieu scolaire.

**Effectifs scolarisés ou scolarisation** – Nombre d'élèves (écoliers ou étudiants) inscrits dans un niveau ou une année d'étude, quel que soit leur âge.

**Étudiants étrangers** – Étudiants inscrits dans un programme d'enseignement dans un pays où ils ne résident pas de manière permanente.

**Produit intérieur brut** – Somme des valeurs ajoutées brutes des biens et des services produits dans un pays donné par l'ensemble des personnes qui y résident, y compris les services de distribution et de transport, plus toute taxe imposée sur les produits et services, moins toute subvention non comprise dans la valeur des produits.

**Annexe 2A** – Présentation de la Classification internationale type de l'éducation (CITE 97)

**Annexe 2B** – Répartition par pays :  
Systèmes nationaux classifiés  
selon la CITE 97

## Annexe 2A – CITE 97

0 ENSEIGNEMENT PRÉPRIMAIRE		Critères principaux
Première étape de l'instruction organisée, visant essentiellement à préparer les très jeunes enfants à un environnement de type scolaire.		Doit être dispensé dans une école ou dans un autre centre d'accueil, et être conçu pour répondre aux besoins d'apprentissage et de développement des enfants de 3 ans au moins. Le personnel enseignant doit être suffisamment formé (c.à.d. diplômé) pour dispenser un programme éducatif.
1 ENSEIGNEMENT DU 1 <sup>ER</sup> DEGRÉ (PRIMAIRE)		Critères principaux
Normalement conçu pour donner aux élèves un solide enseignement de base en lecture, écriture et mathématiques.		Début des études systématiques caractéristiques de l'enseignement primaire, notamment en lecture, écriture et mathématiques. Accès aux établissements ou aux programmes d'enseignement primaire créés à l'échelon national. Le début des activités de lecture ne constitue pas à lui seul un critère suffisant pour classer un programme d'enseignement au niveau 1 de la CITE.
2 ENSEIGNEMENT DU 1 <sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE		Critères principaux
Le premier cycle de l'enseignement secondaire prolonge en général le programme de base du primaire, bien qu'il soit d'ordinaire plus axé sur les disciplines enseignées et suppose souvent l'intervention d'enseignants plus spécialisés qui donnent leurs cours dans leur domaine de spécialisation.		Au début du niveau 2, les programmes doivent être ceux dans lesquels l'enseignement commence à être plus monovalent (un enseignant par discipline) et pour lesquels on fait appel à des enseignants plus spécialisés qui dispensent leur domaine de spécialisation.  Si ce point de transition dans l'organisation ne correspond pas à une coupure normale dans les systèmes éducatifs nationaux, il convient de subdiviser les programmes au stade où ceux-ci commencent à refléter ce changement d'organisation.
3 ENSEIGNEMENT DU 2 <sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE		Critères principaux
Phase finale de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. L'enseignement est souvent plus organisé par discipline qu'au niveau 2 et les enseignants doivent en général posséder un diplôme de niveau plus élevé ou plus spécialisé qu'au niveau 2.		La frontière séparant les premier et second cycles du secondaire dans les différents pays devrait être l'élément déterminant pour distinguer le niveau 2 du niveau 3.  Pour accéder à ces programmes d'enseignement, il faut d'ordinaire avoir achevé une formation de niveau 2, ou une formation de base qui, conjuguée aux acquis de l'expérience vécue, démontre l'aptitude à maîtriser les disciplines enseignées au niveau 3 de la CITE.
4 ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPÉRIEUR		Critères principaux
Ces programmes se trouvent à la limite entre le 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire et le postsecondaire, même si, d'un point de vue national, ils peuvent clairement être rattachés soit à l'un, soit à l'autre de ces deux niveaux.  Souvent ces programmes ne sont pas d'un niveau beaucoup plus avancé que ceux classés au niveau 3, mais ils permettent d'élargir les connaissances des participants qui ont déjà achevé une formation à ce niveau. Les élèves sont en général plus âgés que ceux des programmes de niveau 3.  Durée des programmes : les programmes de niveau 4 durent en général entre 6 mois et 2 ans.		Les élèves accédant à des programmes de niveau 4 de la CITE ont en général achevé le niveau 3.
5 ENSEIGNEMENT DU 1 <sup>ER</sup> CYCLE DU SUPÉRIEUR		Critère de classification retenus pour le niveau et les sous-catégories (5A et 5B)
Les programmes de niveau 5 ont des contenus d'enseignement plus approfondis que ceux proposés aux niveaux 3 et 4.		L'accès à ces programmes exige normalement d'avoir terminé avec succès une formation de niveau 3A ou 3B, ou de posséder une qualification équivalente de niveau 4A.
CITE 5A : programmes fondés sur un enseignement largement théorique et axés sur l'acquisition de compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche de haut niveau et à des professions exigeant de grandes qualifications.		1. Les programmes ont une durée théorique cumulée minimale (dans le supérieur) de trois ans. 2. En général, les enseignants doivent être titulaires d'un diplôme de recherche de haut niveau. 3. La réalisation d'un projet de recherche ou la soutenance d'une thèse peut s'avérer nécessaire. 4. Les programmes assurent le niveau de formation requis pour accéder à une profession exigeant de grandes compétences ou à un programme de recherche de haut niveau.
CITE 5B : programmes ayant des contenus généralement plus pratiques et techniques, et une finalité professionnelle plus précise que ceux de niveau 5A.		1. Les programmes ont une orientation plus pratique et une finalité professionnelle plus précise que les programmes de niveau 5A et ne préparent pas les étudiants à accéder directement à des formations à la recherche de haut niveau. 2. Ils ont une durée minimale de 2 ans. 3. Leurs contenus sont en général conçus pour préparer les étudiants à intégrer une profession précise.
6 ENSEIGNEMENT DU 2 <sup>E</sup> CYCLE DU SUPÉRIEUR (CONDUISANT À UN DIPLÔME DE RECHERCHE APPROFONDIE)		
Ce niveau est réservé aux programmes du supérieur qui conduisent à l'obtention d'un diplôme de recherche de haut niveau. Les programmes sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.		1. Ce niveau exige la soutenance d'une thèse ou d'un mémoire publiable qui soit le produit de travaux de recherche originaux et représente une contribution appréciable à la connaissance. 2. Ne doit pas reposer uniquement sur le travail effectué en cours. 3. Prépare les étudiants à enseigner dans les établissements proposant des formations de niveau 5A et à faire de la recherche dans le secteur public et l'industrie.

Critères subsidiaires		Sous-catégories	
Le personnel enseignant doit être titulaire des diplômes correspondants ; mise en oeuvre d'un programme ayant des contenus éducatifs.			
Critères subsidiaires			
Dans les pays où l'âge de scolarité obligatoire (ou au moins l'âge auquel la quasi-totalité des élèves commencent leur formation) est postérieur au début de l'étude systématique des disciplines mentionnées, c'est la première année de la scolarité obligatoire qui doit être utilisée pour déterminer la limite entre les niveaux 0 et 1 de la CITE.			
Critères subsidiaires		Débouchés auxquels le programme est censé préparer les élèves	Orientation du programme
En l'absence, toutefois, de coupure distincte marquant ce changement d'organisation, il convient de créer une subdivision artificielle dans les programmes après la 6 <sup>e</sup> année d'enseignement primaire pour marquer le passage du niveau 1 au niveau 2 de la CITE.		A Programmes conçus pour préparer les élèves à accéder directement au niveau 3 dans une filière pouvant déboucher ultérieurement sur l'enseignement supérieur, autrement dit à des formations classées aux niveaux 3A ou 3B de la CITE.	Générale  Enseignement pas spécialement conçu pour préparer les participants à accéder à un groupe précis de professions ou de métiers ou à des formations professionnelles/techniques plus poussées.
Dans les pays où il n'y a pas de coupure dans le système entre les 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles de l'enseignement secondaire, et dans ceux où le 1 <sup>er</sup> cycle dure plus de 3 ans, seules les 3 premières années qui suivent l'enseignement primaire doivent être comptées dans le 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire.		B Programmes conçus pour préparer les élèves à accéder directement au niveau 3C.	
		C Programmes (dits parfois "finals") principalement conçus pour accéder directement au marché du travail à la fin de ce niveau.	
		Professionnelle  Enseignement préparant les participants, sans autre formation, à l'exercice de métiers spécifiques. Si achevé avec succès, est sanctionné par un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail.	
Programmes modulaires		Débouchés auxquels le programme est censé préparer les élèves	Orientation du programme
Pour obtenir un diplôme dans un programme modulaire, il faut associer des blocs d'enseignements, ou modules, pour en faire un programme répondant à des exigences précises.		A CITE 3A : programmes de niveau 3 conçus pour permettre d'accéder directement au niveau 5A de la CITE.	Générale  Enseignement pas spécialement conçu pour préparer les participants à accéder à un groupe précis de professions ou de métiers ou à des formations professionnelles/techniques plus poussées.
Un seul module, toutefois, peut n'avoir ni débouché précis dans le système éducatif ou sur le marché du travail ni orientation particulière.		B CITE 3B : programmes de niveau 3 conçus pour permettre d'accéder directement au niveau 5B de la CITE.	
		C CITE 3C : programmes de niveau 3 qui, dans leur conception, ne conduisent pas directement au niveau 5A ou 5B. Par conséquent, ils débouchent directement sur le marché du travail, sur les programmes de niveau 4 ou d'autres programmes de niveau 3.	
		Professionnelle  Enseignement préparant les participants, sans autre formation, à l'exercice de métiers spécifiques. Si achevé avec succès, est sanctionné par un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail.	
Types de programmes pouvant faire partie du niveau 4		Débouchés auxquels le programme est censé préparer les élèves	Orientation du programme
Premier type : formations professionnelles courtes dont les contenus ne sont pas assimilés à un enseignement "supérieur" dans de nombreux pays ou les programmes qui ne répondent pas au critère de durée retenu pour le niveau 5B de la CITE – au moins 2 années.		A Programmes de niveau 4 conçus pour donner directement accès au niveau 5A ou 5B de la CITE.	Générale  Enseignement pas spécialement conçu pour préparer les participants à accéder à un groupe précis de professions ou de métiers ou à des formations professionnelles/techniques plus poussées.
Ces programmes sont souvent conçus pour les élèves qui ont terminé le niveau 3, mais leur accès n'est pas nécessairement subordonné à la possession d'un diplôme de niveau 3.		B Programmes de niveau 4 qui, dans leur conception, ne conduisent pas directement au niveau 5A ou 5B de la CITE. Ils débouchent directement sur le marché du travail ou sur d'autres formations de niveau 4.	
Second type : programmes affectés par les pays à l'enseignement du 2 <sup>e</sup> cycle, même si les élèves qui y accèdent ont en général déjà achevé un autre programme à ce niveau d'enseignement (deuxième cursus par exemple).			Professionnelle  Enseignement préparant les participants, sans autre formation, à l'exercice de métiers spécifiques. Si achevé avec succès, est sanctionné par un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail.
		Durée théorique cumulée des études du supérieur	Position dans la structure nationale de délivrance de titres et diplômes
		A Catégories de durées : moins de 5 ans ; 5 ans ou plus.	A Catégories : premier diplôme ; deuxième diplôme ou +.
		B Catégories de durées : aucune.	B Catégories : aucune.

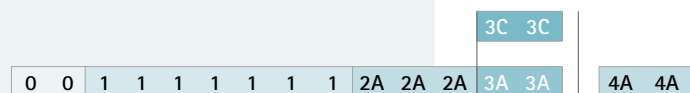


## Annexe 2B – Répartition par pays : Systèmes nationaux classifiés selon la CITE 97

### ANGUILLA

Âge  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

■ Scolarité obligatoire



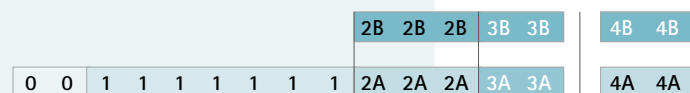
0 Éducation préscolaire/préprimaire  
1 Enseignement primaire  
2A 1<sup>er</sup> cycle de l'ens. secondaire

3A 2<sup>e</sup> cycle de l'ens. secondaire  
3C 2<sup>e</sup> cycle de l'ens. secondaire, préprofessionnel  
4A 1<sup>er</sup> cycle du supérieur, niveau avancé post secondaire

### ANTIGUA-ET-BARBUDA

Âge  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

■ Scolarité obligatoire

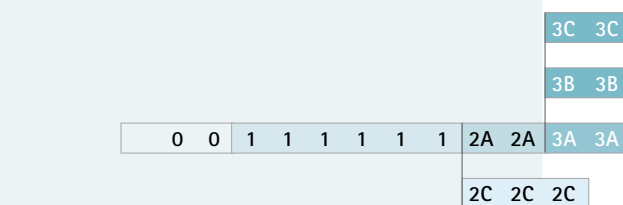


0 Éducation préscolaire  
1 Enseignement primaire  
2A 1<sup>er</sup> cycle de l'ens. secondaire  
2B Programme primaire supérieur

3A 2<sup>e</sup> cycle de l'ens. secondaire  
3B 2<sup>e</sup> cycle de l'ens. secondaire  
4A "A" level  
4B Formation professionnelle préparant au marché du travail

### ARUBA

Âge  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25



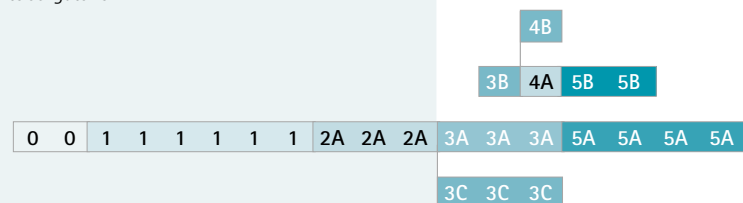
■ Pré-jardin d'enfants  
0 Jardin d'enfants  
1 Enseignement primaire  
2A 1<sup>er</sup> cycle de l'ens. sec., national et néerlandais  
2C Filière éducation spéciale  
3A 2<sup>e</sup> cycle de l'ens. sec. "HAVO", "VWO", "ISA"

3B 2<sup>e</sup> cycle du secondaire: "MAVO", "EPB transfer program"  
3C Programmes terminaux "EPB"  
4A "EPI"  
5A Univ. d'Aruba, droit, gestion de l'entreprise. Formation des enseignants  
5B Diplôme supérieur "EPI"

### BAHAMAS

Âge  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

■ Scolarité obligatoire



0 Programme préparatoire  
1 Enseignement primaire  
2A Éducation de base  
3A "BGCSE", "Cadet core"  
3B Formation scolaire préparant à la vie professionnelle

3C "YEAST"  
4A Enseignement technique/professionnel  
4B Enseignement technique/professionnel  
5A "Bachelor" (lettres et arts, gestion, science, études commerciales)  
5B "Associate" (lettres et arts, sciences appliq.), form. prépa. d'ing.

### BARBADE

Âge  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

■ Scolarité obligatoire



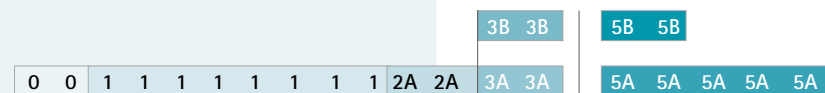
0 Maternelle, accueil scolaire  
1 Enseignement primaire  
2A 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, niveau ordinaire  
3A 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, niveau avancé

4A "Associate degree", niveau avancé/diplôme tech. ordinaire  
5A "Bachelor degree"  
5B "Associate degree"  
6 "MSC", "MBA", "MPhil", "Phd"

### BELIZE

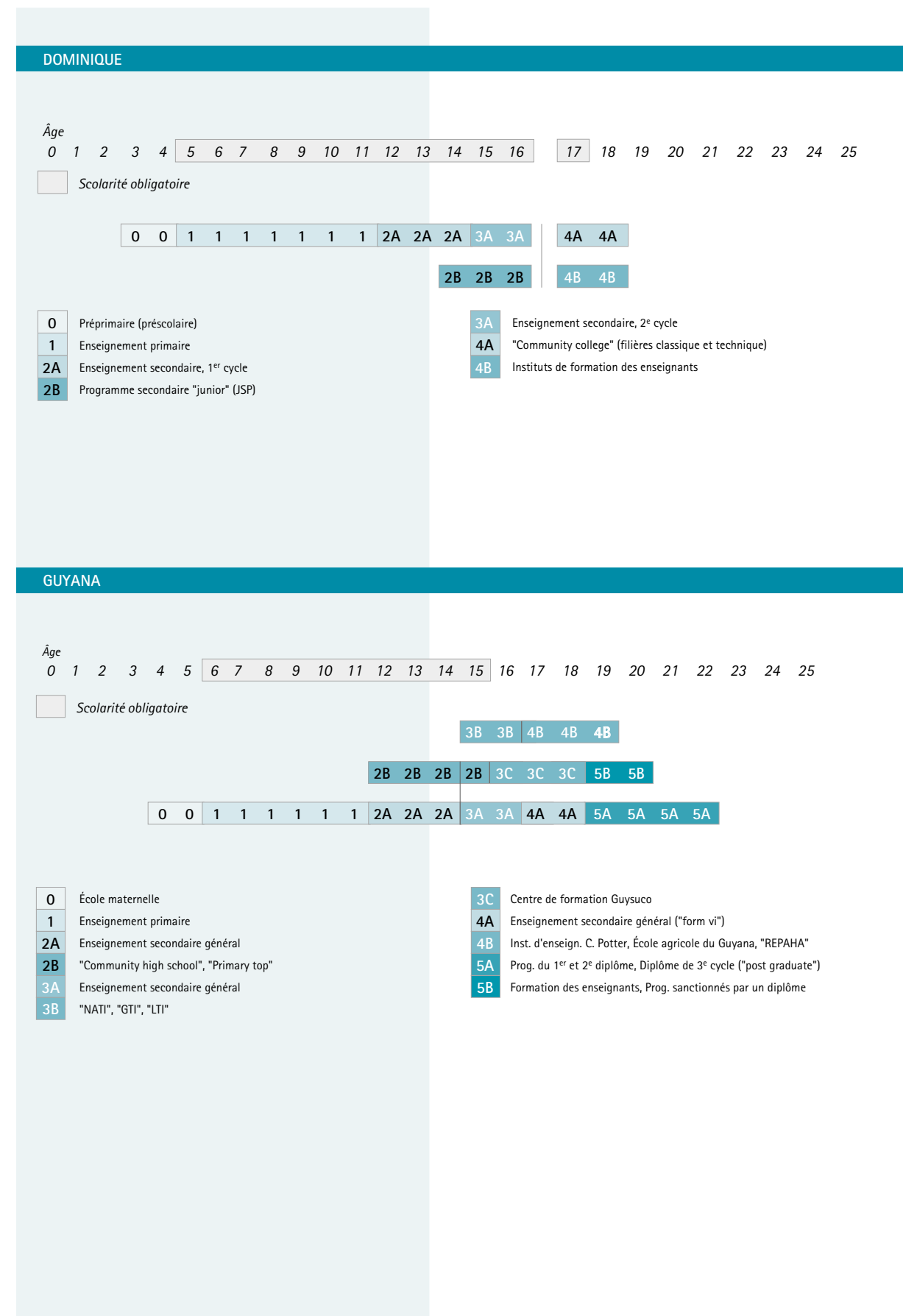
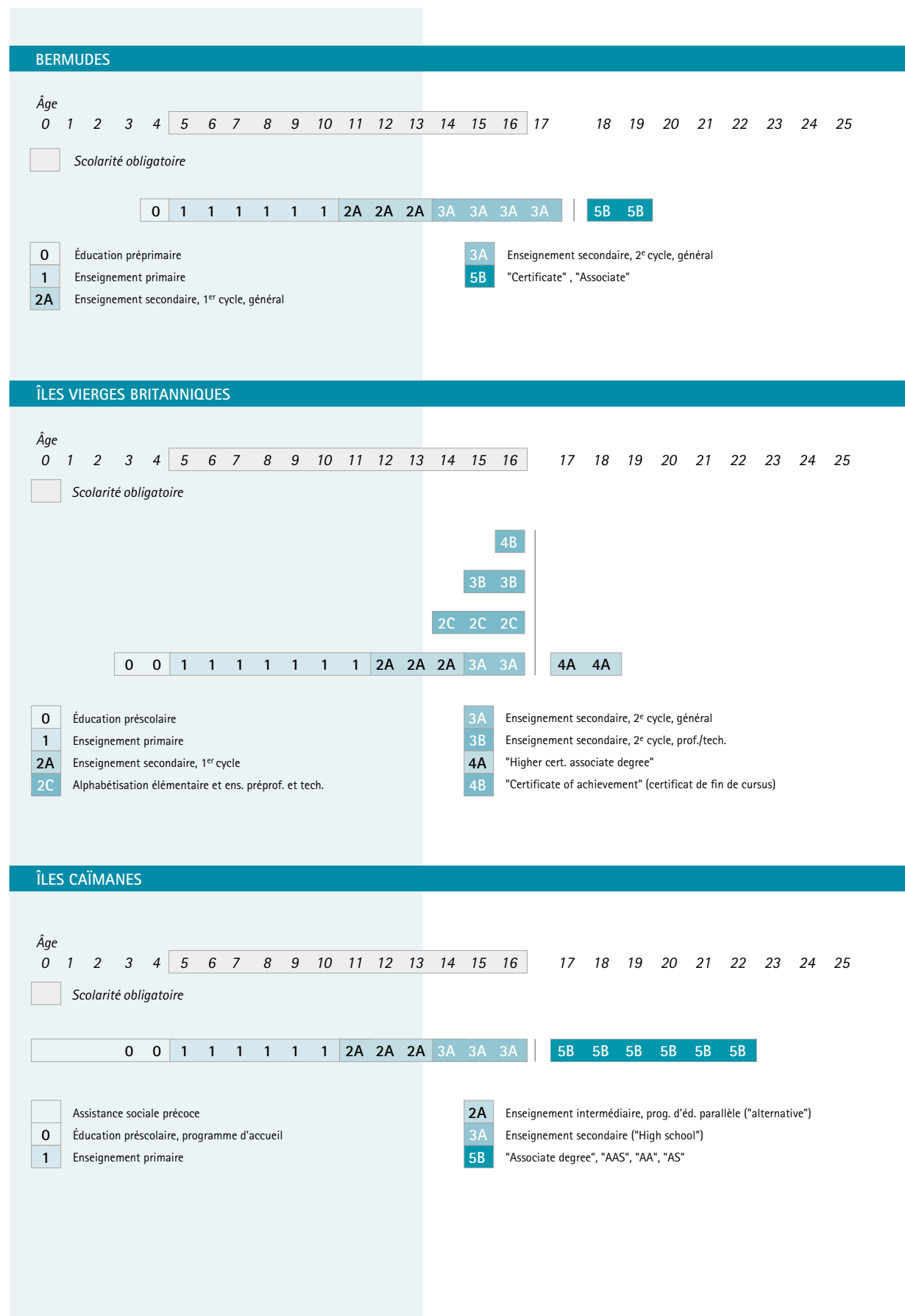
Âge  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

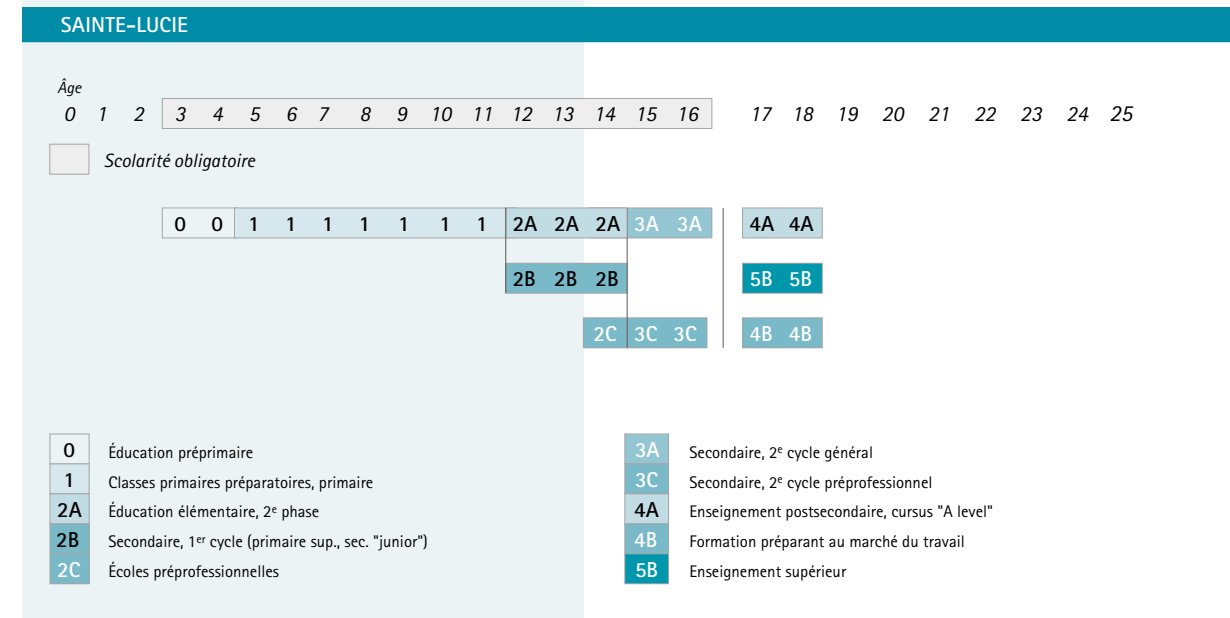
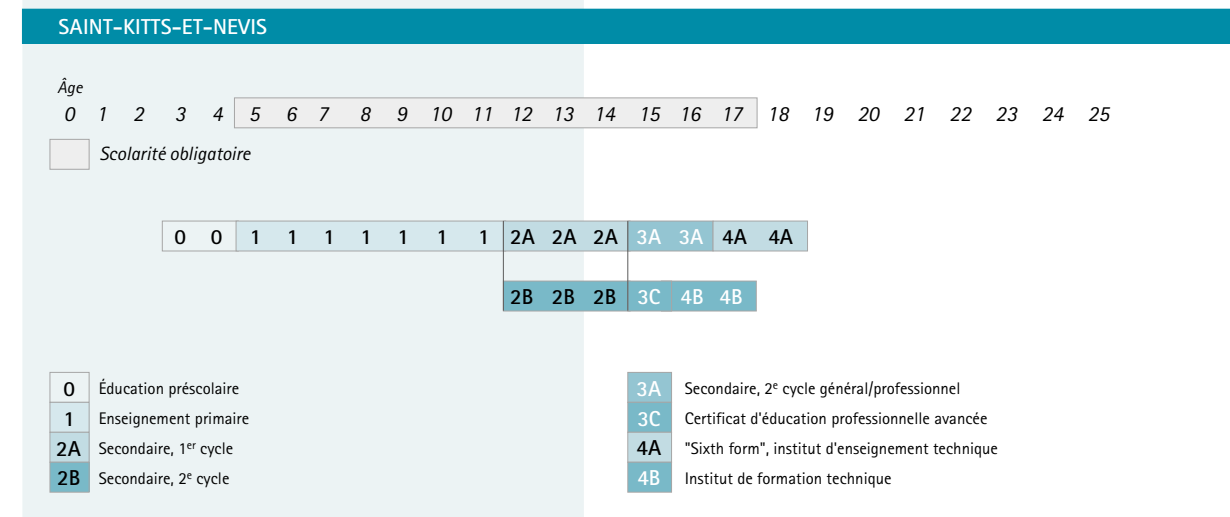
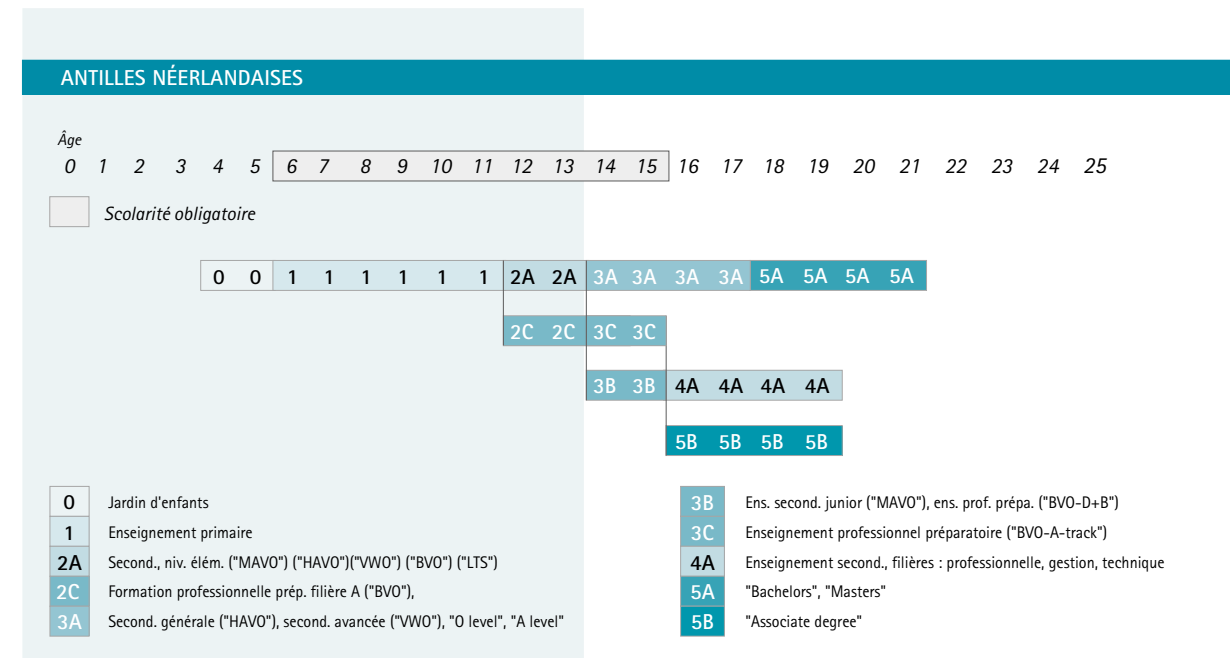
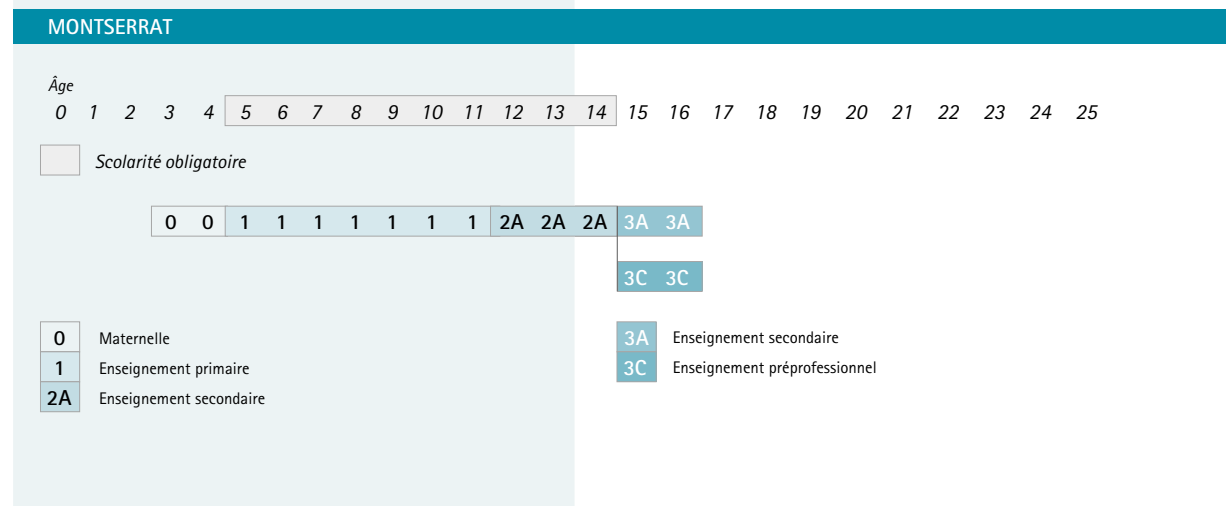
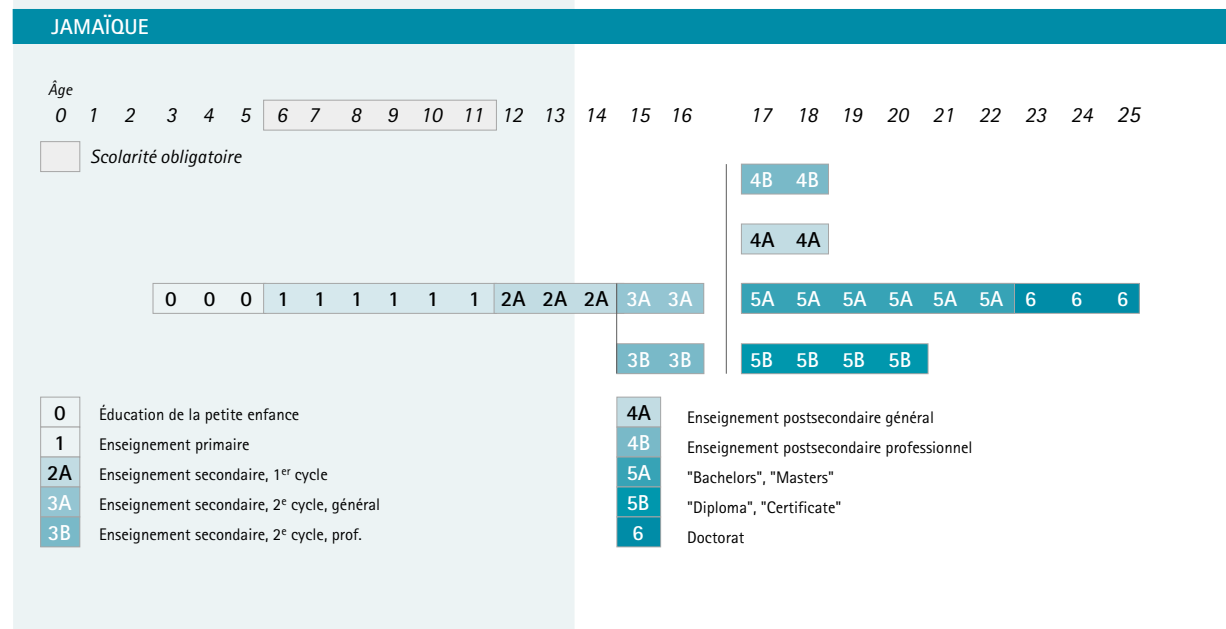
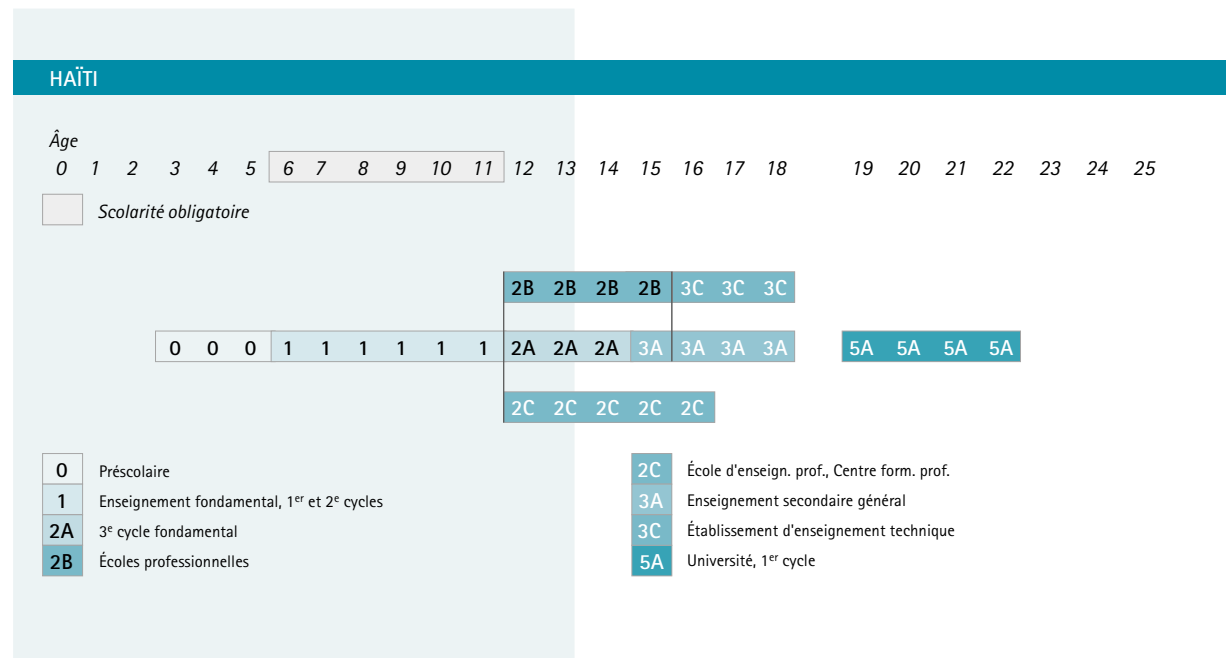
■ Scolarité obligatoire



0 Éducation préscolaire  
1 Enseignement primaire  
2A Enseignement secondaire, 1<sup>er</sup> cycle  
3A Enseignement secondaire, 2<sup>e</sup> cycle, général

3B Enseignement secondaire, 2<sup>e</sup> cycle, tech./prof.  
5A "Bachelor degree", "Master degree"  
5B "Sixth form diploma", "Associate degree"

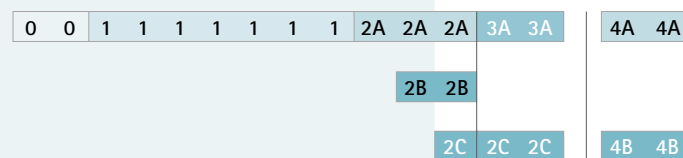




**SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES**

Âge  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

Scolarité obligatoire



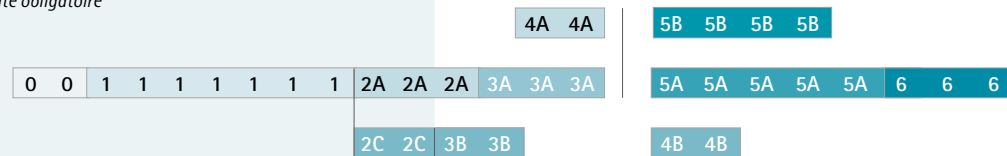
- 0 Préprimaire
- 1 Primaire, degré "K"
- 2A Enseignement secondaire, 1<sup>er</sup> cycle
- 2B "Senior"/"post"/"JSP" (primaire)

- 2C Préprofessionnel
- 3A Enseignement secondaire, 2<sup>e</sup> cycle, gén et prof.
- 4A Postsecondaire, 1<sup>er</sup> cycle du supérieur
- 4B Formation préparant au marché du travail

**TRINITÉ-ET-TOBAGO**

Âge  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

Scolarité obligatoire



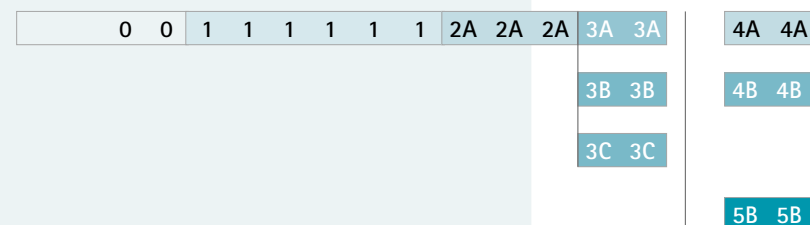
- 0 Éveil et éducation de la petite enfance
- 1 Enseignement primaire
- 2A "Forms I - III", établissements du secondaire
- 2C "Standards VI & VII", programme post-primaire
- 3A Forms "IV & V", "senior comprehensive" (secondaire senior), "continuation cl." (prog. complémentaire)
- 3B "National examination council programme"

- 4A Programme de niveau avancé
- 4B Programmes des instituts techniques
- 5A "BSc.", "B.A.", "B.Ed.", "MSc.", "M.Ed.", "MBA", "M.D."
- 5B "Certificates", "Associate degrees"
- 6 "PhD"

**ÎLES TURQUES ET CAÏQUES**

Âge  
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 .

Scolarité obligatoire



- Garderie, préscolaire
- 0 Éducation de la petite enfance
- 1 Éducation générale
- 2A 1<sup>er</sup> cycle du sec, ens. général avec disciplines techn.
- 3A Matières classiques conduisant à "CXC", "GCE"

- 3B Enseignement préprofessionnel avec matières classiques
- 3C Enseignement préprofessionnel sans matières classiques
- 4A Postsecondaire, 1<sup>er</sup> cycle du supérieur, "A level", "CAPE"
- 4B LM et certificat technique de 1<sup>er</sup> cycle du supérieur
- 5B "Certificate", "diploma"

# REMERCIEMENTS

Ce rapport régional s'appuie sur les données fournies par les pays concernés dans cette publication dans le cadre de l'*Enquête 2000*. Nous voudrions profiter de cette occasion pour exprimer notre gratitude à tous ceux qui, dans chaque pays, ont pris le temps de se consacrer aux ateliers de l'*Enquête 2000* et qui ont répondu aux questionnaires de l'ISU ainsi qu'à toutes les demandes d'éclaircissements ultérieures. Nous voudrions également exprimer notre reconnaissance à Statistique Canada et au Bureau de planification et de recherche institutionnelle, Mona Campus, en Jamaïque, pour nous avoir aimablement fourni des données. Nos remerciements sont également adressés aux organisations internationales, en particulier aux Divisions des statistiques et de la population des Nations Unies, à l'Organisation de coopération et de développement économiques, à la Banque mondiale et à d'autres institutions spécialisées qui ont apporté des informations et des statistiques supplémentaires venant compléter celles collectées directement par l'ISU.

Ce rapport a été préparé par les membres de l'équipe de l'*Enquête 2000* au sein de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et plus spécialement par Doug Lynd, Lynda Bellaiche et Jens Johansen. Nous voudrions également remercier Vittoria Cavicchioni, John Simpson et John Smyth pour leur précieuse collaboration.